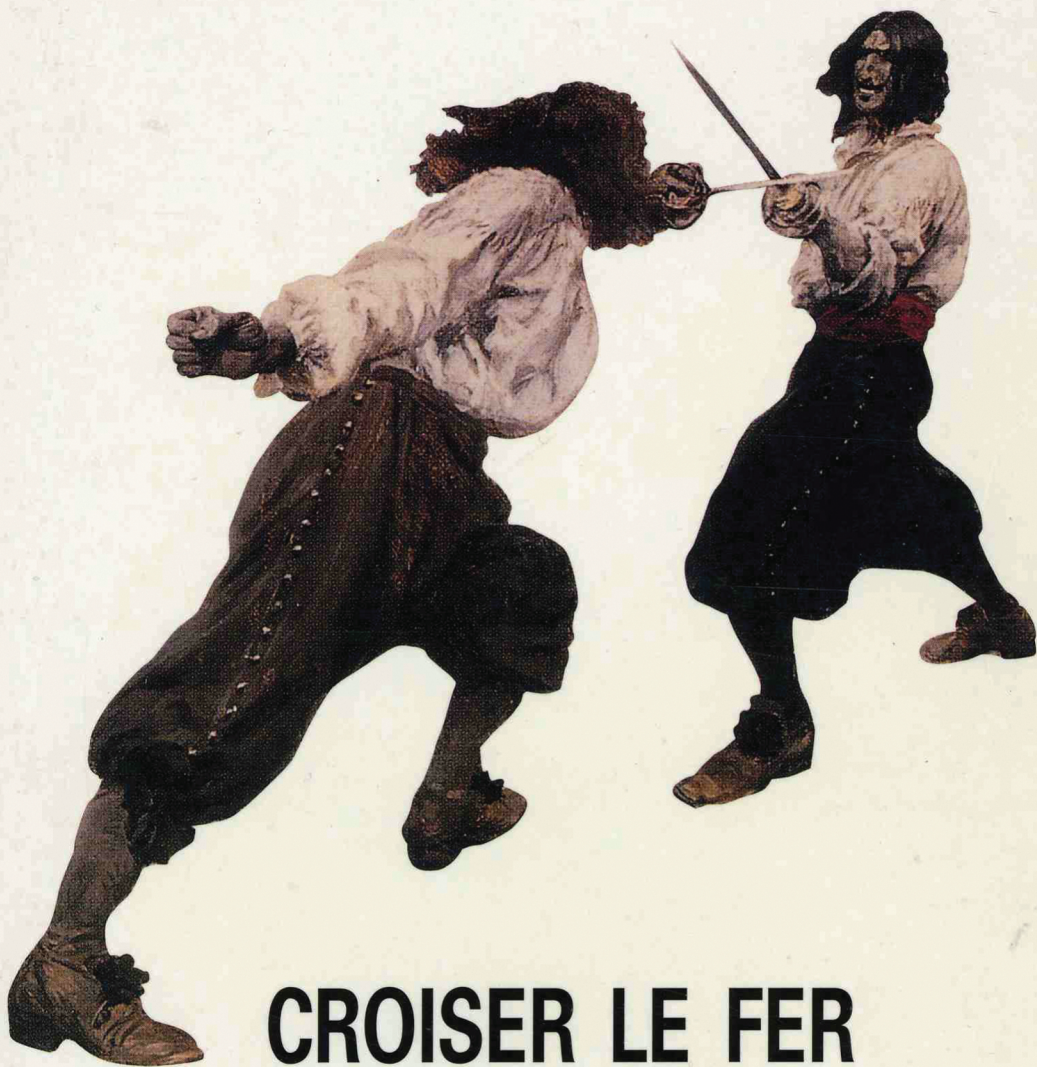


**PASCAL BRIOIST
HERVÉ DRÉVILLON
PIERRE SERNA**



CROISER LE FER

**VIOLENCE ET CULTURE DE L'ÉPÉE
DANS LA FRANCE MODERNE
(XVI^e-XVIII^e SIÈCLE)**

**Epoques
CHAMP VALLON**

Extrait de la publication

ÉPOQUES
EST UNE COLLECTION
DIRIGÉE PAR
JOËL CORNETTE

*Le présent ouvrage est publié
avec le soutien de la Fédération Française d'Esgrime*

Illustration de couverture :
D'après Howard Pyle : Why don't you end it ? (1900)

© 2002, CHAMP VALLON, 01420 SEYSSEL
WWW.CHAMP-VALLON.COM
ISBN 2-87673-352-8
ISSN 029-4792

CROISER LE FER

DES MÊMES AUTEURS

PASCAL BRIOIST

Espaces maritimes au XVIII^e siècle, Paris, Atlande, 1997.

HERVÉ DRÉVILLON

Lire et écrire l'avenir. L'astrologie dans la France du Grand Siècle (1610-1715),
Seyssel, Champ Vallon, 1996

« La monarchie des Lumières : réforme ou utopie ? », in Joël Cornette (dir.), *La Monarchie entre Renaissance et Révolution (1515-1792)*, Paris, Seuil, 2000.

Histoire culturelle de la France, XVI^e-XVIII^e siècle, Paris, Armand Colin, 2002 [1^{ère} éd. 1997].

PIERRE SERNA

« Le noble », in Michel Vovelle (dir.), *L'Homme des Lumières*, Paris, Seuil, 1995.

Antonelle, aristocrate révolutionnaire 1747-1817, Paris, Éditions du Félin, 1997.

« Comment meurt une monarchie ? », in Joël Cornette (dir.), *La Monarchie entre Renaissance et Révolution (1515-1792)*, Paris, Seuil, 2000.

Pascal Brioist, Hervé Drévilion
Pierre Serna

CROISER LE FER

*VIOLENCE ET CULTURE DE L'ÉPÉE
DANS LA FRANCE MODERNE
(XVI^e-XVIII^e SIÈCLE)*

Champ Vallon

5

INTRODUCTION

« Celui que j'accostai s'appelait Porthos et était voisin de mon père de deux ou trois lieues. Il avait deux frères dans la compagnie, dont l'un s'appelait Arbos et l'autre Aramis. M. de Tréville les avait fait venir tous trois du pays parce qu'ils y avaient fait des combats qui leur donnaient beaucoup de réputation dans la province. Au reste, il était bien aise de choisir ainsi parmi ses gens, parce qu'il y avait une telle jalousie entre la compagnie des mousquetaires et celle des gardes du cardinal de Richelieu, qu'ils en venaient aux mains tous les jours.

Cela n'était rien puisqu'il arrive tous les jours que des particuliers ont querelle ensemble, principalement quand il y a comme assaut de réputation entre eux. »

*Gatien Courtilz de Sandras, Mémoires de M. d'Artagnan,
Cologne, Pierre Marteau ; 1701-1702, vol. 1, p. 14*

Il paraît qu'au royaume de Louis le Juste chacun faisait « assaut de réputation » les armes à la main. C'est ainsi que, dans la même journée, un cadet de Béarn défia trois mousquetaires, puis s'associa à eux dans une fraternité d'armes appelée à devenir légendaire. Il paraît aussi que le roi et son principal ministre se livraient eux-mêmes une véritable guerre civile par duellistes interposés. Alexandre Dumas n'a pas tout inventé. Il a emprunté le mythe d'une France mousquetaire à Gatien Courtilz de Sandras, polygraphe audacieux et impertinent du règne finissant de Louis XIV. Lorsqu'elles paraissent en 1701, les *Mémoires de Monsieur d'Artagnan* expriment la nostalgie d'un temps où le roi et ses ministres savaient apprécier à sa juste valeur le sacrifice des duellistes combattant pour l'honneur de leur maître. Cette époque où Louis XIII aimait comme un père le capitaine de Tréville, commandant la première compagnie de mousquetaires : « Sa Majesté disoit même, pour mieux témoigner l'estime qu'elle en faisoit, que si elle eût quelque combat particulier à faire, elle n'eût point voulu d'autre second que lui »¹. Mais qui croira une telle fiction ?

Cyrano de Bergerac, celui qu'Edmond Rostand a immortalisé sous les traits d'un bretteur impénitent, trouvait bien comique l'irrésistible attrait du combat singulier. Il en conçut quelques amusants portraits de duellistes, qui pourraient se décliner en pastichant la fameuse tirade du nez. Possédé : « Je suis incessamment travaillé de la tierce et de la carte : J'aurois perdu la connoissance du papier, si les Cartels s'écrivoient sur autre chose »² ; prudent : « quoy que je sois mary d'estre appelé sot, je serois bien plus fasché qu'on me reprochast d'estre deffunct »³ ; hyperbolique : « qui veut sçavoir le nombre des hommes que j'ay tuez, n'a qu'à poser un 9, et tous les grains de sable de la mer ensuite qui serviront de

1. Gatien Courtilz de Sandras, *Mémoires de M. d'Artagnan*, Cologne, Pierre Marteau, 1701-1702, vol. 1, p. 2.

2. Cyrano de Bergerac, « Lettres », in *Œuvres complètes*, Paris, Belin, 1977, p. 70.

3. *Ibid.*, p. 73.

INTRODUCTION

Zeros »¹. Bien d'autres, dans la République des Lettres, durant les siècles de la monarchie, ont affiché un souverain mépris pour ces engagements brutaux où les fers se croisent, se choquent et s'entrechoquent, les considérant comme affaires de peu, en tout point négligeables. L'affaire semble donc entendue : le royaume où chacun défend sa réputation l'épée à la main n'est qu'un pays de fiction, une terre d'utopie où trois soldats plus un cadet ne feront toujours que trois mousquetaires. Doit-on pour autant renoncer à voyager dans le temps, les bagages chargés de romans, les souvenirs encombrés de chevauchées héroïques et de combats singuliers ? Certainement pas. Car ces légendes sont contemporaines des faits qu'elles déforment... et qu'elles informent. De Durandal à la lame brisée du capitaine Dreyfus, l'épée dit bien plus que la violence dont elle est l'instrument.

Symbole, métaphore, signe de distinction et en même temps objet fatal, elle demeure aussi une compagne, une « protectrice » comme le fait dire Edmond Rostand à Cyrano. L'épée se voit dotée d'une vie et d'une intelligence propres. Sa présence est paradoxalement preuve d'existence, source de communication et d'être au monde. N'est-ce point pour le rappeler que les maîtres d'armes ont inventé le « sentiment du fer », cette intuition de l'autre transmise par le simple contact avec l'épée adverse, cette connaissance de soi et d'autrui par le toucher, par le subtil effleurement des lames. Cet apprentissage est duel au sens étymologique : il donne à connaître l'autre et soi-même dans une relation à la fois tactile et spéculaire ; il permet de saisir en un instant, combien l'intensité du moment vécu rapproche de la seconde fatale.

En effet, et le point d'inflexion se trouve précisément ici : l'histoire des pratiques de l'épée doit s'interdire de devenir sentimentale. Qui a été ému par la mort pathétique de Porthos dans une grotte de Belle-Île ne doit pas oublier les cadavres qui jalonnent le parcours des Trois Mousquetaires ; encore ceux-là sont-ils fictifs. La plupart des escrimeurs n'attendent pas la fin de l'envoi pour toucher et le geste homicide se signale plutôt par l'épais silence qui le recouvre et la réalité d'un sang qu'il faut cacher, car on ne saurait le voir en même temps que l'on s'esbaudit sur l'élégance du jeu d'épée. Le fer est meurtrier ; il induit des attitudes périlleuses dans une société d'hommes prêts à en découdre s'ils le jugent nécessaire.

L'histoire de l'épée se doit donc de faire parler les gestes et les objets. Sans un acier approprié, l'estocade qui revêt le sceau des escrimeurs modernes n'est tout simplement pas possible. Trop souple, la lame se déforme irrémédiablement ; trop rigide, elle se brise. Fruits authentiques de longues recherches technologiques, les rapières du XVI^e siècle révolu-

1. Cyrano de Bergerac, *Le Pédant joué*, in *Œuvres complètes, op. cit.*, p. 185.

INTRODUCTION

tionnent l'escrime, cet art de faire pénétrer dans le corps de l'adversaire quelques centimètres d'un acier finement travaillé par les fondeurs et les fourbisseurs. À une époque où l'infection des plaies profondes s'avère presque toujours fatale, la systématisation du coup d'estoc, porté avec la pointe de l'épée, sème la mort, délibérément. C'est précisément au moment où le geste de l'escrimeur atteint ce funeste degré de perfection que se multiplient les combats singuliers.

En 1547, La Châtaigneraie est le dernier chevalier à périr en champ clos sous les coups d'un adversaire qui l'avait défié dans les formes régulières du duel. Plus jamais les rois de France n'autoriseront de tels arbitrages par le fer des épées. Les gentilshommes désireux de réparer leur honneur iront désormais sur le pré, dans cet espace ouvert où la violence n'est plus contenue. Pourtant, dans la mémoire collective, la mort de la Châtaigneraie reste associée à un autre souvenir : ce fameux coup qui permit la victoire de Jarnac. Victoire de la ruse et de l'habileté sur la vaine vaillance de La Châtaigneraie, le coup de Jarnac ouvre l'ère des escrimeurs-duellistes, aussi habiles que violents. Dès lors, les deux histoires, celle de l'escrime et celle du duel, ne font plus qu'une. Paradoxalement, lorsque les combats singuliers atteignent leur paroxysme, les sources d'information se raréfient. Trop longtemps, les historiens ont conclu à une éradication, en partie due au temps et à la mise en place d'une monarchie absolument efficace. La réalité semble différente, à condition de la chercher ailleurs que dans les sources judiciaires et leurs scribes complaisants. Ainsi, par exemple, lorsque les combats singuliers disparaissent de l'espace public pour se réfugier dans la clandestinité, l'archéologie du geste de l'escrimeur permet de briser le silence des archives. Voyez ce cadavre abandonné dans une rue parisienne au XVIII^e siècle. Couvert de blessures, le corps, à jamais silencieux, ne reste cependant pas muet : dans cette chair meurtrie, les bottes, de la prime à la quinte, les contres et les ripostes, se lisent et un récit s'élabore. Invisible à la loi, le duel apparaît aux yeux du médecin légiste et aux regards de l'historien. Le parcours de recherche ainsi tracé délimite les contours d'une société structurée et rongée par son attrait pour l'épée et toutes ses manifestations. Savoir théorisé et rationalisé, pratique anoblissante et mortelle, l'usage de cette arme investit la totalité de l'espace civil.

Au début du XVII^e siècle, Jean Savaron en a bien perçu les enjeux. Son *Traité de l'épée françoise* décrit un pays où « Nature aguerrit les enfans de France dès le berceau ; on les nourrit et esleve parmi les armes et les espees ». Depuis le roi jusqu'au moindre de ses sujets, tous les niveaux de la société puisent leur identité dans la symbolique du « glaive gaulois » : les chevaliers et les gentilshommes bien sûr, mais aussi les hommes de loi, qui punissent les condamnés, les « ecclésiastiques » qui, « au moindre

INTRODUCTION

bruit de guerre contre l'état ou contre les infidèles, ont repris les armes », ainsi que les roturiers. Certes, le port de l'épée reste un privilège de la noblesse, « mais l'usage contraire a aboly ces loix, et nos François sont en precrite possession de porter l'espee partout et en tous temps ». Ce surprenant traité qui préconise la généralisation du port de l'épée a été publié en 1610, au lendemain de l'assassinat d'Henri IV. Jugée « bienséante » au génie français, l'épée symbolise le devenir d'une société parcourue par la violence. En 1818, le maître d'armes La Boëssière n'établit pas un constat fondamentalement différent lorsqu'il prévient dans la préface de son ouvrage : « L'épée est l'arme de prédilection des Français ; de tous temps elle a été honorée, c'est le signe du commandement, l'arme de l'officier et tout homme d'épée ne saurait faire de l'art de s'en servir une étude trop approfondie »¹. Mais, le dessein de Savaron est ambigu : le *Traité de l'épée française* forme le premier volet d'une réflexion prolongée par un *Traité contre les duels*. Dans les deux cas, l'auteur s'interroge sur la nature guerrière du génie français tout en explorant les voies d'une possible pacification. Le *Traité de l'épée française* est marqué par le souvenir des guerres de religion à peines éteintes et dont le spectre hante à nouveau le royaume au lendemain de la mort du roi. Comme l'indique son titre, le *Traité contre les duels* se préoccupe, lui, d'une autre violence, destructrice du lien social, mais toujours fidèle à l'esprit national :

« Les raisons que l'on peut ramener pourquoy les François se battent franchement en duel sont que l'Astre de Mars domine sur la France au signe du Bellier, et tout ainsi que les Belliers se tirent à part du troupeau pour s'entrechoquer, de mesmes les François se mettent à quartier du gros des armées pour s'entrestocquer »².

L'hypothèse d'un déterminisme astral incitant les Français à « s'entrestocquer » n'est pas invoquée pour affranchir les duellistes de toute responsabilité : « quelle folle folie de cracher contre le Ciel, de s'excuser de la planète de Mars ». Il faut tout simplement détourner la violence du royaume en la dirigeant contre les véritables ennemis du roi et de la religion. La croisade, comme l'expliquait déjà François de La Noue, sauvera les âmes et les corps de la violence intestine tout en préservant l'humeur guerrière du royaume. Unis dans la vénération commune de l'épée et la haine des ennemis du roi, catholiques et protestants doivent former une nation en armes pour n'être plus une nation déchirée par les armes. Bien des années après, pendant la Révolution Française, les députés de la Constituante ont été saisis par le même dilemme. Avant que ne se lève le peuple en armes au cours de l'été 1792, les duels entre députés royalistes et patriotes posent la même question lancinante : la violence installée dans

1. La Boëssière, fils, *Traité de l'art des armes à l'usage des professeurs et des amateurs*, Paris, Didot, 1818, Préface.

2. Jean Savaron, *Traité contre les duels. Avec l'Édict de Philippe Le Bel, de l'an 1306 non encore imprimé*, Paris, Adrian Périer, 1610, p. 7.

INTRODUCTION

l'espace civil représenterait-elle l'ultime arbitrage, la voix de la nation exprimée par le verdict du fer ? Dans les *Révolutions de France et de Brabant*, Camille Desmoulins interprète les duels de Lameth ou de Barnave comme de véritables ordalies, avant de se reprendre, conscient du danger de son hypothèse, au moment où la politique s'invente. Cependant, l'appropriation patriotique de la violence la plus symbolique de l'Ancien Régime jette-t-elle les bases d'un nouveau contrat ou, au contraire, d'un désordre généralisé ? Le combat singulier n'est-il pas destructeur du pacte social que les députés tentent précisément d'édifier ? Au début du XVII^e siècle, Jean Savaron posait, à sa façon, la même question : celle d'une arme devenue civile.

Au cours du XVI^e siècle, l'épée, toujours en usage sur les champs de bataille, envahit l'espace social. Partout en Europe, se constituent des corporations ou confréries de maîtres d'armes : *Marxbrüder* strasbourgeois, *Masters of Defence* londoniens ou « maîtres en fait d'armes » parisiens. Habitué à manier les armes les plus diverses, ces escrimeurs professionnels découvrent les charmes et la funeste efficacité de la rapière employée par les maîtres italiens et espagnols. Une véritable science naît de cette pratique conçue comme une mathématique ou une physique appliquée. Parmi ses théoriciens figurent l'ingénieur Camilio Agrippa, René Descartes et Thomas Hobbes. Graveurs et artistes sont sollicités pour relever le défi de la représentation des corps en mouvement : Albrecht Dürer, Michel Ange¹, Crispin de Pas, John Gwyn... Louis XIV lui-même se laisse éblouir par le lustre de cet art du combat civilisé. En 1656, il anoblit les six plus anciens membres de la compagnie des maîtres d'armes parisiens. Inscrits au registre des métiers aux côtés des « paumiers et faiseurs d'esteufs », ces artisans deviennent gentilshommes. A-t-on jamais observé pareille curiosité dans la société d'Ancien Régime ? Furetière a bien raison de préciser dans son dictionnaire que « l'épée anoblit lorsqu'on s'en sert bien »². Encore faut-il s'entendre sur la définition du bon usage...

Les maîtres d'armes défendent une pratique civilisée et élégante de l'escrime. Tous insistent sur la nécessaire maîtrise de soi et le caractère néfaste des passions qui, comme la colère ou la peur, aveuglent l'escrimeur. Quelles que soient ses formes, la science de l'épée s'affirme comme une pratique raisonnée du combat. En 1653, Charles Besnard, le premier théoricien du fleuret, n'invite-t-il pas ses élèves à se saluer avant l'assaut afin d'écarter le spectre de la passion ? À la fin du siècle, le sieur Labat, un maître d'armes toulousain, définit la règle des Jeux Floraux au cours des-

1. L'attribution des gravures du traité d'Agrippa (1653) à Michel Ange est toutefois considérée comme douteuse. Cf. *infra*, p. 139.

2. Antoine Furetière, *Dictionnaire universel*, La Haye-Rotterdam, Arnout & Reinier Leers, 1690, article « Épée ».

INTRODUCTION

quels les jeunes gens s'affrontent à fleurets mouchetés. Dans un espace approprié, les combats réglés se déroulent sous le regard d'un arbitre : le sport tel que l'a défini Norbert Elias¹ n'est pas très loin. Mais contrairement au jeu de paume, ce divertissement risque à tout instant de quitter l'espace où le confinent les maîtres d'armes. Dans le clair-obscur d'un petit matin ou sous un soleil aveuglant, il arrive que les traités d'escrime suggèrent l'irruption de données topographiques inattendues : un fossé, une haie, un terrain caillouteux... Avec un sens délicat de l'euphémisme, les maîtres d'armes du XVIII^e siècle inventent une formule pour désigner ce déplacement de l'escrime hors des salles d'armes : ils parlent d'« affaires sérieuses », lorsque l'art de vivre redevient un art de tuer.

Le duel n'ouvre pas sur un autre horizon, étranger à l'échange civilisé des fleurets mouchetés. Partisan des remèdes les plus radicaux, l'abbé de Saint Pierre ne s'y est pas trompé en préconisant une série de mesures propres à éradiquer le fléau des combats singuliers². Il propose de supprimer les maîtres d'armes et de remplacer le port de l'épée par un blason cousu sur l'habit des gentilshommes pour les distinguer. La solution est radicale et cohérente. L'illusion d'une pratique civilisée de l'escrime et les ambiguïtés du port de l'épée se trouvent ainsi levées : à quoi sert de porter une arme au côté et de s'exercer à fleuret moucheté si ce n'est dans la perspective de dégainer un jour ? L'inventeur du projet de paix perpétuelle comprend ici toute la difficulté de lutter contre le duel dans une société où la violence de la lame est devenue une culture. Qu'importe ! Dans une implacable logique, l'abbé utopiste refuse d'opposer cette culture du fer, faite de symboles et de pratiques inoffensives, à un usage dévoyé dans une violence sauvage et incontrôlable.

Du XVI^e au XVIII^e siècle, cet essai tente de broser la difficile histoire de l'*habitus* typiquement masculin qu'est le maniement de l'épée, en posant la question du lien, *a priori* évident, en réalité fort complexe, entre l'escrime et le duel. Des champs de bataille aux salles d'armes, de la littérature des manuels d'escrime aux comptes rendus d'autopsie des chirurgiens visitant les dépouilles de la nuit parisienne, de Paris à la province, se dresse une série de portraits d'hommes, la rapière au côté. À la fois brutaux et civilisés, dignes et violents, roturiers ou nobles, ils semblent affirmer qu'en ce royaume, bonne effusion de sang ne saurait mentir. Toujours conscients du fort impact émotionnel que provoque l'épée, nous avons tenté d'en présenter une histoire totale, considérant cette arme dans sa dimension matérielle, la situant dans une culture nobiliaire, l'exposant dans sa réalité délinquante, la saisissant dans son ampleur symbolique et politique. Mais

1. Norbert Elias et Éric Dunning, *Sport et civilisation. La violence maîtrisée*, Paris, Fayard, 1994 [trad. de l'anglais, *Quest for Excitement, Sport and Leisure in the Civilizing Process*, Londres, Basil Blackwell Ltd., 1986].

2. Abbé de Saint-Pierre, *Mémoire pour perfectionner la police contre les duels*, s.l., 1715.

INTRODUCTION

plus que l'histoire du mal engendré par la lame ou qu'une histoire des mâles transpercés par des pointes, les pages qui suivent esquissent le récit du rapport entretenu, à un moment donné, par une société avec la mort brutale et le constat toujours inquiétant de la dépense d'énergie, de force et d'intelligence, frôlant le trépas afin de trouver un sens à l'existence.

Nous avons reçu l'ambition de retracer cette histoire en héritage de François Billacois¹. Son livre magistral, *Le Duel dans la société française des XVI^e-XVII^e siècles* contient d'ailleurs des appels aux générations futures d'historiens auxquels nous ne sommes pas restés insensibles. Relevant le défi d'une succession qu'il appelle lui-même de ses vœux nous avons cru lui rendre l'hommage de ne pas nous transformer en continuateurs serviles de son œuvre. Quelques désaccords en sont nés, qui n'ont jamais entamé ni l'admiration que nous portons à cette œuvre ni la dette que nous lui reconnaissons. Débiteurs, nous le sommes aussi les uns des autres, car ce livre est le résultat d'une collaboration intensément vécue depuis 1996. La table des matières permettra de retrouver la part de chacun. Quant aux hypothèses générales, aux conclusions des parties et à la conduite globale de l'ouvrage, elles résultent d'un travail commun, difficile et enthousiaste, que ne démentirait pas la devise des trois mousquetaires : « Un pour tous ! Tous pour un ! »

1. François Billacois, *Le Duel dans la société française des XVI^e-XVII^e siècles. Essai de psychologie historique*, Paris, Éditions de l'EHESS, 1986.

PREMIÈRE PARTIE

LA CIVILISATION DE L'ÉPÉE

L'histoire de l'épée ne s'arrête pas aux frontières des États. Sur les champs de bataille, les armes et les savoir-faire se rencontrent, s'opposent et s'influencent mutuellement. À chaque armée son génie propre incarné dans une arme symbolisant une identité régionale, « nationale » ou sociale. Pourtant, malgré l'investissement symbolique voire affectif dont les armes sont l'objet, l'art de la guerre propre à la révolution militaire tend à uniformiser les usages. Peu à peu, les armes à feu (arquebuses, puis mousquets) associées à la pique s'imposent dans toutes les infanteries, bientôt remplacées au XVIII^e siècle par le fusil et sa baïonnette. Même si l'usage militaire de l'épée subsiste plus longtemps qu'on ne l'a souvent écrit, les batailles rangées et les sièges ne se remportent plus seulement au fil de la lame. Au XVIII^e siècle, lorsque le chevalier de Folard entend restaurer le lustre passé de l'arme blanche et les vertus du choc contre la terrifiante efficacité de la ligne de feu, il ne songe pas à l'épée, confinée dans la fonction auxiliaire du dernier recours.

Pourtant, la formation des jeunes gentilshommes destinés à la guerre continue à intégrer l'apprentissage de l'escrime. Dans les représentations et les pratiques, l'épée reste le vecteur privilégié de l'identité militaire. Si les valeurs symboliques associées à cette arme semblent ainsi résister à l'épreuve du feu, c'est parce que la guerre n'épuise pas la culture de l'épée. À partir du XVI^e siècle, en effet, se multiplient les usages et les images d'une escrime civile. Formés dans les académies italiennes, les jeunes gentilshommes introduisent dans leur pays d'origine l'art nouveau de la rapière. Ils sont suivis par de nombreux maîtres d'armes qui parcourent l'Europe et entrent au service des princes. Lorsqu'il parvient en France, ce savoir né en Italie rencontre une culture et une société qui s'en emparent avec une telle avidité que le royaume du Roi-Soleil devient bien vite la terre d'élection de l'art en fait d'armes. La naissance d'une technique de l'épée érigée en art noble résulte d'un processus complexe qui modifie les formes, la finalité et la signification du combat. De nombreux facteurs

LA CIVILISATION DE L'ÉPÉE

contribuent ainsi à transformer l'objet même et ses usages : évolution des qualités de l'acier, transfert d'une pratique militaire à un emploi civil et, *in fine*, invention des codes et des conventions qui fondent une véritable culture de l'épée. Tous ces éléments contribuent à enraciner l'escrime dans un espace social spécifique, dont les maîtres d'armes deviennent les symboles. Regroupés en communauté à Paris en 1567, ces derniers s'imposent comme les arbitres des usages nobles du fer.

Toutefois, un paradoxe vient brouiller les codes socio-culturels associés à l'épée et à son maniement. L'escrime adoptée par la noblesse de cour comme une culture distinctive ne cesse d'affirmer son statut de science. En effet, les maîtres d'armes insistent tous sur ce point : l'art de l'épée s'adresse à l'entendement de l'escrimeur. Quiconque est doté de « jugement » peut comprendre les subtilités de la quarte et de la tierce et devenir un redoutable bretteur. Comment, dès lors, pratiquer l'escrime comme un art de la distinction ? C'est en France que cette question se pose avec la plus grande acuité car, au pays de d'Artagnan, l'escrime a acquis, au propre et au figuré, ses lettres de noblesse.

L'invention de l'escrime moderne de Rabelais à Montaigne

Dans l'imagerie chère aux peintres pompiers, la Renaissance se trouve volontiers associée à l'escrime mais les transformations qui affectent la pratique de l'épée durant le XVI^e siècle ne retiennent guère l'intérêt du public. Soient pourtant deux scènes emblématiques : celle de Bayard, d'abord, tenant le pont du Garigliano par les moulinets de son épée à deux mains et, ensuite, celle des Mignons de Henri III s'affrontant en duel. D'un fait d'arme à l'autre, les lames ne sont plus les mêmes et les coups d'estoc ont remplacé les coups de taille cependant que la lourde armure a laissé la place au costume civil. Les conditions de la mutation restent à élucider. Le chapitre qui va suivre se propose d'évoquer les étapes qui ont marqué l'apparition de l'escrime civile et de considérer pour commencer le sort de l'épée sur les champs de bataille. Longtemps, les historiens de l'escrime ont cru que le maniement de l'épée ne fut érigé en art reposant sur des règles strictes qu'à l'âge de la rapière, cette épée longue et fine à la garde élaborée qui s'imposa seulement après 1530¹. Le renouveau historiographique des dernières décennies a remis en question ces certitudes victorienne en révélant l'extrême sophistication du savoir médiéval dans l'art de la défense. Au moment où les armées françaises guerroyaient sous Louis XII et François I^{er} en Italie ou sur les frontières du Nord, manier une lame est déjà une affaire de technicien et la domination de la pique sur les scènes de combat ne change rien à l'affaire. En effet, loin de s'identifier seulement à l'arme du dernier recours, dans la variété de ses formes et de ses usages, l'épée décide encore souvent de l'issue des combats. Par ailleurs, une part non négligeable de la population civile entretient avec elle une certaine familiarité liée à la fréquentation des premiers maîtres d'armes enseignant les bottes des traités germaniques. Tout semble changer cependant dans le second quart du siècle avec la diffusion de nouvelles manières de se battre venues notamment d'Italie. Un nombre de plus en

1. L'œuvre de référence se trouve être ici celle d'Egerton Castle, *Schools and Masters of Defense : From the Middle Ages to the Eighteenth Century*, London, 1885.

LA CIVILISATION DE L'ÉPÉE

plus important d'individus adopte en effet, dans toute l'Europe, l'usage de lames effilées utilisables sans bouclier ni armure, grâce à un réseau de tiges de fer protégeant la main. Le succès de l'épée de robe, comme la nommaient les Espagnols, semble assez étroitement corrélé avec une montée de la violence civile observable durant la période considérée. Les nobles figurent en bonne place parmi les acteurs de la mutation, notamment en raison de la multiplication des duels à cette époque. Le nouvel « art de tuer » s'apprend principalement dans les villes italiennes et répond à merveille aux exigences de la culture de cour en train de s'affirmer. Jouer de la rapière oblige en effet à abandonner le culte de la force brutale au profit de l'élégance et de l'adresse, infiniment plus distinctives. Pour conserver l'avantage sur les escrimeurs plébéiens, courtisans et aristocrates français franchissent les monts ou emploient à leur service des maîtres italiens. Leurs armes elles-mêmes, qui bénéficient de la révolution de l'acier engagée à la Renaissance, participent aux enjeux de distinction. La rapière évolue rapidement dans sa forme et affecte de façon éminemment dialectique les styles de défense, de décennie en décennie.

L'histoire de l'escrime de la Renaissance en France doit être envisagée sous l'angle d'une appropriation par les élites de savoir-faire étrangers, destinée à préserver la fiction selon laquelle le second ordre se définit par son excellence aux arts martiaux. Aucune appropriation, cependant, ne peut relever de l'imitation pure et simple sans qu'il y ait adaptation. Il faudra donc chercher à comprendre comment est née véritablement, dans son originalité, ce que Jean Savaron de Villard appelle sous Henri IV « l'épée française ».

I.

DU CHAMP DE BATAILLE À LA VILLE : LES AVATARS DE L'ÉPÉE AU DÉBUT DU XVI^e SIÈCLE

Diversité des armes au temps de Rabelais

Dans le monde de Gargantua et de Pantagruel, les épées ne se ressemblent jamais. La terminologie employée par Rabelais reflète la grande diversité des armes utilisées en France au début du XVI^e siècle. Pantagruel à Toulouse joue de « l'espée à deux mains ». L'écuyer Gymnaste, lui, se rue, « l'espée bastarde » à la main, sur le pichrocolin capitaine Tripet, tandis que ce dernier réplique en cherchant à lui fendre la cervelle de son « espée lanquenette ». Gargantua, enfin, s'entraîne à la fois à l'épée à deux mains, comme son père, à l'« espée bastarde », comme son professeur de voltige,

et à l'épée espagnole, une nouveauté, semble-t-il, de sa génération¹. Lorsqu'il porte témoignage des combats en champ clos des guerres d'Italie, Brantôme, également, use de termes choisis pour décrire les armes adoptées. Il précise ainsi que le capitaine Sainte-Croix affronte Azevedo « à la rapière » et un peu plus loin que Bayard se mesure avec Don Alonso « à l'estoc »². Le terme assez vague « d'épée commune » ou « épée seule » revient également fréquemment sous sa plume. Fort heureusement, le défi écrit envoyé par Jarnac à La Châtaigneraie permet de mieux visualiser ce que Brantôme a voulu exprimer. Les hérauts d'armes porteurs du cartel exigent des combattants des « épées communes à croisée à pas d'asne portables à pied comme à cheval »³. Une « épée commune » correspond donc à ce qu'il convient d'appeler aujourd'hui une « forte épée » de bataille. Ainsi, la spécificité du vocabulaire oblige le lecteur contemporain à se tourner vers les dictionnaires pour clarifier la question de la nature des objets utilisés par les bretteurs. Hélas, le *Trésor de la langue française* de Nicot édité en 1606 n'offre qu'un secours limité. L'auteur distingue en effet l'épée simple, « l'épée faée » (qui est pour lui une sorte de longue épée) et l'épée de chevalier ou épée d'arme. Si l'épée ordinaire ne donne lieu chez le grammairien à aucun développement, il précise à propos de l'épée longue : « en aucuns contrées de France [elle] est appelée verdun, en autres Estoc ». L'estoc d'armes désigne selon lui un estoc plus court servant au combat monté. Cette « épée de chevalier », comme il l'appelle aussi, est « bien acérée, de moyenne longueur, large et trenchant » et sa poignée n'est « gardée que d'une croisée sans plus ». Afin de mieux saisir la psychologie des hommes du XVI^e siècle naissant, il est nécessaire de dresser le portrait de quelques épées car il faut prévenir d'emblée : le fer, en ces âges, fait le bretteur.

S'il s'avère parfois difficile de reconnaître ce que l'on appelait vers 1530 une épée bâtarde ou une rapière, une certitude apparaît à la lecture de ce qui précède : toutes les armes citées par les auteurs du premier XVI^e siècle partagent la caractéristique d'être des armes de guerre. L'épée à deux mains, par exemple, ou espadon est originellement introduite en terre d'Empire à la fin du XIV^e siècle pour être maniée par des fantassins spécialement entraînés. Les moulinets de sa longue lame à double tranchant droite ou ondulée (le mot employé dans ce cas est « flamberge ») sont redoutés sur les champs de bataille. L'arme peut également être utilisée comme une pique ou une hallebarde lors d'une charge. Dans ce cas, le guerrier peut pla-

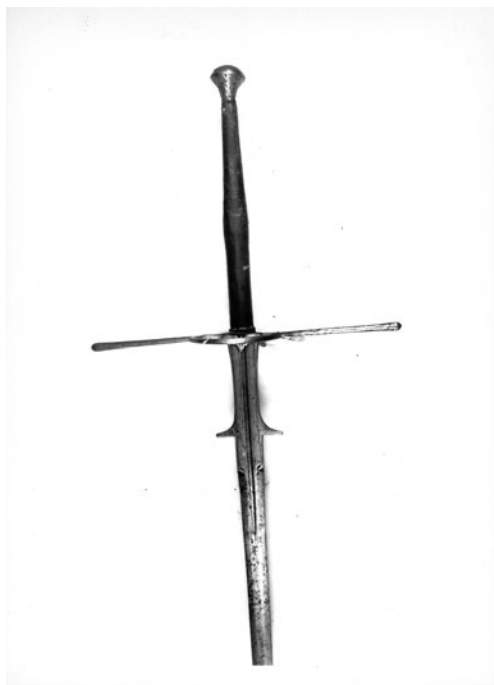
1. Cf. Rabelais, *Pantagruel*, chap. 5, et *Gargantua*, chap. 23 et chap. 35.

2. Cf. Brantôme, *Discours sur les duels*, Éditions Sulliver, Arles, 1997, p. 65. Cette édition reprend celle de Prosper Mérimée au XIX^e siècle. La première édition, posthume, date de 1665 mais le testament de 1609 mentionne déjà l'existence des volumes manuscrits des mémoires de Pierre Bourdeille.

3. A. Franklin, *Le Duel de Jarnac et de la Châtaigneraie d'après une relation contemporaine et officielle*, Paris, Paul éditeur, 1909.

LA CIVILISATION DE L'ÉPÉE

L'épée à deux mains ou espadon.



© Musée de l'Armée, Paris

L'épée à deux mains apparut sur les champs de bataille au XV^e siècle comme arme spécialisée destinée à des soldats d'élite. Son rôle militaire tendit à disparaître dans la seconde moitié du XVI^e siècle et au XVII^e siècle, sa fonction devint essentiellement cérémonielle. Les gardes des princes la portaient afin d'affirmer symboliquement leur pouvoir. L'arme ci-dessus est allemande et date des années 1530. Elle pèse 2,3 kg et présente une longueur totale de 185,5 cm (les armes cérémonielles du siècle suivant purent se montrer beaucoup plus lourdes mais elles demeuraient inutilisable au combat). Les 35,5 cm de sa poignée à la fusée couverte de cuir permettent d'armer un coup très puissant. Les quillons complétés d'un pas d'âne ont 41,5 cm d'envergure. La protection du ricasso par deux becs autorisaient le combattant à saisir la partie haute de la lame et éventuellement à se servir de l'épée pour charger comme avec une pique.

cer sa seconde main sur la partie forte de la lame, non aiguisée, protégée en cette occasion par des triangles d'arrêt nommés oreillons.

Pourtant, certaines occurrences documentaires prouvent qu'à la ville l'arme est volontiers adoptée par des populations non militaires. Il est curieux d'imaginer les étudiants toulousains équipés de ces glaives impressionnants, mais le témoignage de Rabelais décrivant le voyage de Pantagruel dans la ville rose pour s'entraîner avec ces derniers est confirmé par les fonds d'archives judiciaires¹. L'engouement pour cette arme peu

1. Cf. Sophie Cassagnes-Brouquet, « La violence des étudiants à Toulouse au XV^e et au XVI^e siècle », *Annales du Midi*, n° 158, 1982.

L'INVENTION DE L'ESCRIME MODERNE

La forte épée.



© Musée de l'Armée, Paris

La forte épée constitue avant tout une arme militaire. Ici, forte épée suisse datant des années 1570. Elle pèse 1,5 kg et atteint une longueur totale de 119 cm. Sa lame de 101 cm présente une gouttière et un méplat (le ricasso ou partie haute est de 6 cm). Sa poignée à la fusée couverte de cuir mesure elle-même 18 cm, ses quillons en S ont 27 cm d'envergure. L'arme se trouve protégée d'une forte sous-garde défensive. Son point d'équilibre se trouve à 30 cm.

commode s'explique sans doute parce que l'espadaon était l'arme privilégiée des premiers maîtres d'armes. Une aquarelle ornant un journal privé le confirme : en terre d'Empire à la même époque, un jeune banquier, Mathaus Schwartz, se fait représenter avec cet objet en main. La fière légende indique : « Environ 21 ans, en juin 1518, alors que je voulais apprendre l'escrime, le pourpoint était en satin de Bruges »¹. L'épée bâtarde de Gargantua et de Gymnaste ne représente qu'une version légère de l'épée à deux mains pouvant être utilisée, le cas échéant, d'une seule main. La tentation est grande de l'assimiler à la « courte espée à deux mains » évoquée en 1538 par maître Pauerfeindt et à la « spada di uno mano et meza » (épée à une main et demie), représentée par maître Lovino dans son traité offert à Henri III.

1. Philippe Braunstein, *Un banquier mis à nu, autobiographie de Mathaus Schwartz*, « Découvertes », Gallimard, 1992.

LA CIVILISATION DE L'ÉPÉE

L'épée lansquenette.



@ Musée de l'Armée, Paris

Les Katzbalger (« étripeuses de chats »), en français « lansquenettes », servirent longtemps aux fantassins, lansquenets allemands ou suisses, comme arme d'appoint. Ces épées à double tranchant longues d'environ 70 cm avaient généralement une garde très simple formée de deux anneaux de protection en pas d'âne ou encore formée de quillons recourbés en S. Sur ce modèle, une contre-garde a été rajoutée. Elles se portaient horizontalement sur le ventre, à la ceinture, toujours prêtes à l'usage.

Bien différente est l'épée lansquenette du capitaine Tripet, facilement identifiable dans les musées et dans les représentations des mercenaires allemands (Lanksnecht, ou lansquenets) des gravures de Urs Graft ou de Dürer. Cette arme à double tranchant mesurait environ soixante-dix centimètres. Sa garde était formée de deux anneaux de protection ou « pas d'âne ». Portée horizontalement sur le ventre, à la ceinture, elle pouvait entrer en action très rapidement et était appréciée des soldats de profession¹.

1. Pour des représentations de ces *Katzbalger* on renverra ici aux gravures de Urs Graf exécutées entre 1510 et 1525, du Kunstmuseum de Bâle. Cf. J.R.Hale, *Artists and Warfare in the Renaissance*, Yale University Press, 1990. Les aquarelles du musée Albertina de Vienne d'Albrecht Altdorfer sur la campagne d'Utrecht ainsi que celles de Georg Lemberger sur la Guerre en Picardie montrent également des porte-étendards équipés d'épées courtes à pas d'ânes (pp.14-15). Les deux gravures d'Urs Graf de 1516 intitulées « Le porte-drapeau », conservées au Kunstmuseum de Basle (p. 25 et p. 58 de Hale), montrent le personnage tenant à l'horizontale à la ceinture ce type d'épées. Un autre dessin attribué à Albrecht Dürer représente lui aussi un porte-étendard armé d'une épée lansquenette et Urs Graf en 1523 représente des fifres et des tambourins avec des *Katzbalger* à la ceinture (p. 59, p. 67).